Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana | Fédération romande des consommateurs | Stiftung für Konsumentenschutz

Communiqué de presse Alliance des organisations de consommateurs

Berne/Lausanne/Lugano, le 2 juillet 2010

Trois organisations se rapprochent au niveau national

Plus de force pour les consommatrices et les consommateurs

Les organisations de consommateurs les plus importantes du Tessin, de Suisse romande et de Suisse alémanique ont créé le 30 juin dernier l'**Alliance des organisations de consommateurs**. L'Acsi, la FRC et la SKS unissent leurs forces pour défendre les intérêts des consommatrices et des consommateurs au niveau national.

La globalisation des marchés et le développement de nouvelles technologies offrent de nouvelles perspectives, mais impliquent aussi de nouveaux risques. Le rapprochement entre l'Acsi, la FRC et la SKS est la démarche la plus adéquate pour informer et défendre de manière conséquente et efficace les droits des consommateurs suisses dans ce nouveau contexte.

Les trois organisations entretiennent depuis des années déjà une collaboration étroite. En unissant leurs forces, elles apparaissent désormais officiellement comme un interlocuteur à même de défendre d'une seule voix les consommateurs suisses. C'est ensemble qu'elles entretiennent le dialogue avec la politique et l'économie et c'est ensemble qu'elles garantissent que les consommatrices et consommateurs soient défendus avec force et efficacité par delà les frontières linguistiques.

Aussi bien l'Alliance que chacune de ses organisations membres tiennent à leur stricte indépendance économique. L'Acsi, la FRC et la SKS se consacrent exclusivement à la défense des intérêts des consommatrices et consommateurs et sont financièrement indépendantes de l'économie, comme c'est la règle au niveau international. La nouvelle association a le caractère d'une organisation faîtière.

Avec l'«Agenda des consommateurs 2010» (rendu public le 14 janvier dernier), les organisations de consommateurs ont d'ores et déjà montré que leur coordination avait un fort impact au niveau national. L'Alliance des organisations de consommateurs présentera le bilan de ce premier Agenda le 20 décembre 2010.

Pour plus d'informations: 021331 00 90